



Contact :

Julie Paumerie

Directrice de la BU RSE (A-CSR)

M + 33 6 73 06 42 02

jpaumerie@investance-partners.com

Sommaire

Actualités sectorielles : Banque, finance, assurances

- La méthode ESGAP (Environmental Sustainability Gap)
- Les progrès de l'Union européenne pour l'atteinte des ODD à horizon 2030

Actualités réglementaires

- DÉCISION DE LA COMMISSION du 5.9.2024
- Avis de La Cour fédérale sur les règles anti-ESG du Missouri

L'évènement du mois

- Investance Partners intègre l'Observatoire de la finance durable

Le saviez-vous ?

- La vie secrète des arbres de Peter Wohlleben

Actualités sectorielles

Banque, finance, assurances

Une nouvelle méthode pour évaluer les risques physiques liés aux activités économiques : la méthode ESGAP (Environmental Sustainability Gap).

L'Agence française de développement (AFD) en collaboration avec EcoAct et Vertigo LAB ont lancé un projet de recherche depuis le 5 juin 2023.

L'ESGAP (Environmental Sustainability Gap) est un outil innovant qui évalue l'état des fonctions environnementales d'un territoire et de leur niveau de soutenabilité. Pour toutes les composantes critiques du capital naturel sur le territoire concerné (qualité de l'air ou des eaux, pollutions, ressources forestières, halieutiques, etc.), cet indicateur calcule l'écart entre leur état actuel et un état qui serait soutenable (c'est-à-dire un état compatible avec un fonctionnement durable des processus nécessaires à la préservation de la vie, des activités humaines et du bien-être).

Le projet pilote a été effectué au Vietnam et a déjà été testé également en Nouvelle-Calédonie et au Kenya.

Le projet est structuré en deux phases : d'abord, la création d'un "ESGAP monétaire", qui exprimera en termes financiers le coût nécessaire pour atteindre un état environnemental durable, considéré comme une "dette écologique". Ensuite, cette modélisation sera utilisée pour évaluer les effets de différentes politiques publiques sur la durabilité environnementale du Vietnam et pour atténuer les risques économiques liés à la perte du capital naturel d'ici 2035.



Les résultats finaux incluront une synthèse méthodologique et des recommandations pour guider les décideurs politiques vers des trajectoires de développement plus durables. A suivre donc... (Source : [Développer la méthode ESGAP pour évaluer les risques physiques liés aux activités économiques](#) | AFD - Agence Française de Développement)

Publication par Eurostat du suivi des progrès de l'Union européenne pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) à horizon 2030.

Ce rapport se base sur les données disponibles jusqu'en 2022 et 2023. De nettes progrès ont été relevés sur les cinq dernières années. A titre d'illustration, des progrès significatifs sur l'ODD 10 (inégalités réduites), l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et l'ODD 1 (réduction de la pauvreté) ont été observés. Ces progrès sont notamment liés à la stratégie globale de l'Union européenne pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 avec l'European Green Deal ainsi que la loi européenne sur le climat (2021) et le paquet Fit for 55 mais également grâce au plan d'action pour l'économie circulaire (2020), la stratégie de l'UE pour la biodiversité à l'horizon 2030 (2020), la stratégie pour l'égalité entre les sexes (2020-2025), le programme NextGenerationEU (2021), le plan de mobilité durable (2020), et enfin le programme Horizon Europe (2021-2027).

Le rapport met également en évidence les impacts par exemple de la pandémie de [COVID-19](#) ou encore de la guerre en [Ukraine](#) sur l'atteinte des 17 ODD.

Des alertes sont notamment émises notamment (non exhaustif) :

- La **biodiversité terrestre (ODD 15)** : des tendances négatives montrent une dégradation continue des écosystèmes et de la biodiversité dans l'UE.
- Des **pertes économiques (ODD 13)** : Les événements météorologiques extrêmes, exacerbés par le changement climatique, ont provoqué des pertes économiques considérables. En 2022, ces pertes s'élevaient à 52,3 milliards d'euros, principalement en raison de vagues de chaleur, de sécheresses et d'incendies de forêt.
- Des **problèmes d'accessibilité de l'énergie (ODD 7)** : L'impact de la guerre en Ukraine a provoqué une crise énergétique en Europe, entraînant une hausse des prix de l'énergie et rendant difficile l'accès à une énergie abordable pour une partie de la population. Une augmentation du nombre de personnes incapables de chauffer leur logement a été observée.
- Des **violences basées sur le genre (ODD 5)** : Le rapport met en garde contre la persistance de la violence à l'égard des femmes, avec une femme sur trois en Europe victime de violence physique ou sexuelle au cours de sa vie. (Source : [Sustainable development in the European Union : monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context – 2024 edition - Eurostat \(europa.eu\)](#))



Actualités réglementaires

DÉCISION DE LA COMMISSION du 5.9.2024 relative au financement de la mise en œuvre du projet pilote « Embarquer les entreprises et les parties prenantes dans le parcours européen d'établissement de rapports sur le développement durable » et à l'adoption du programme de travail pour 2024.



Le 5 septembre 2024, la Commission Européenne a décidé de financer le projet pilote « Embarquer les entreprises et les parties prenantes dans le parcours européen d'établissement de rapports sur le développement durable » pour l'année 2024. Ce projet vise à tester des actions pour améliorer la normalisation des rapports sur le développement durable. Un budget maximum de 3 240 000 EUR est alloué à ce projet, avec une certaine flexibilité pour des modifications mineures. Les subventions pour ce projet seront accordées sans appel à propositions, selon les conditions précisées. La mise en œuvre de ce programme devra respecter les régulations financières de l'Union Européenne.

Le programme est conçu pour contribuer à l'intégration des enjeux climatiques et de biodiversité dans les rapports de développement durable, en ligne avec les priorités de la Commission Européenne et les objectifs de l'accord interinstitutionnel de 2020 sur la gestion financière de l'Union. (Source : [Commission Decision on the financing of the implementation of the pilot project for "Embararking companies & stakeholders into the European sustainability reporting journey" - European Commission \(europa.eu\)](#))

La Cour fédérale statue que les règles anti-ESG du Missouri sont préemptées par la loi fédérale et sont inconstitutionnelles.

Le 14 août 2024, le tribunal de district des États-Unis pour le district occidental du Missouri a déclaré inconstitutionnelles deux règles de divulgation anti-ESG émises par la Division des valeurs mobilières du Missouri et applicables aux courtiers et aux conseillers en investissement. Le rejet par le tribunal de ces deux règles anti-ESG souligne l'évolution du paysage de l'investissement ESG aux États-Unis. (Source : [La Cour fédérale juge que les règles anti-ESG du Missouri sont préemptées par la loi fédérale et sont inconstitutionnelles](#) | Paul Hastings S.E.N.C.R.L., s.r.l.)



En lien avec CSRD :

- **FAQ CSRD** : [Frequently asked questions on the implementation of the EU corporate sustainability reporting rules - European Commission \(europa.eu\)](#)
- **Taxonomie & CSRD** : [EFRAG publishes the ESRS Set 1 XBRL Taxonomy | EFRAG](#)
- **L'ESMA publie ses lignes directrices sur le reporting de durabilité** : [ESMA32-992851010-1600 Final Report on Guidelines on Enforcement of Sustainability Information \(GLES\) \(europa.eu\)](#)

L'évènement du mois

Investance Partners intègre
l'Observatoire de la finance durable



L'Observatoire de la finance durable est une initiative indépendante dont la mission est de contribuer à la transparence, au suivi et à l'évaluation de la transformation des acteurs financiers français et internationaux.

Notre objectif est d'intégrer les différents groupes de travail et de participer à l'innovation et à la recherche d'une finance durable, soutenable et éthique et de partager les meilleures pratiques avec nos clients.

A titre d'exemple, l'un des outils phares développé par l'Observatoire de la finance durable est le Net-Zéro Donut : un outil de suivi visuel et holistique des acteurs financiers membres des Alliances Net-Zéro. Ces alliances ont été créées à la suite de la COP-26 de Glasgow en 2021. L'Observatoire a repris et complété le cadre de plan de transition proposé par les alliances pour analyser l'alignement des acteurs aux objectifs de neutralité carbone.

Nous vous tiendrons au courant de nos prochaines études et évènements RSE.

Le saviez-vous ?



Dans le livre *La vie secrète des arbres* de Peter Wohlleben on y apprend que les arbres communiquent entre eux par un réseau souterrain de champignons appelé le "Wood Wide Web". Ce réseau mycorhizien permet aux arbres d'échanger des nutriments, d'envoyer des signaux de stress et même de soutenir les jeunes arbres en leur fournissant des ressources. Grâce à ce système, les arbres peuvent coordonner leurs réponses aux menaces et maintenir la santé globale de la forêt.

Nous vous retrouverons le mois prochain pour de nouvelles actualités.

Actualités sectorielles